



9 DÉCEMBRE

Journée nationale de la laïcité

Le principe de laïcité

La laïcité, c'est la liberté de croire, de ne pas croire, de ne plus croire ou de changer de religion.

Le principe de laïcité, inscrit dans la Constitution, garantit la liberté de conscience, garantit aux croyants et aux non-croyants **le même droit à la liberté d'expression de leurs croyances ou convictions** et impose, par la séparation des Eglises et de l'Etat et la neutralité de la puissance publique vis-à-vis de tous les cultes, **l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou de conviction.**